

Mobilisation des parlementaires pour la libération de Soumaila Cissé

A l'initiative de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, présidée par Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, le Parlement panafricain, présidé par Roger Nkodo Dang et l'Union Parlementaire Africaine, présidée par Mohamed Ali Houmed, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti ont, au nom de leurs organisations respectives, appelé à la libération de leur collègue, frère et ami Soumaila Cissé, enlevé le 25 mars dernier et dont le monde est sans nouvelles depuis plus de soixante jours.

Le mercredi 25 mars 2020, en campagne électorale dans la circonscription de Niafunké, région de Tombouctou au Mali, dans le cadre des élections législatives du 29 mars et 19 avril 2020, Monsieur Soumaila Cissé, parlementaire, Président de l'Union pour la République et la Démocratie au Mali, a subi une attaque armée de son convoi par des individus armés non identifiés au cours de laquelle il a été enlevé, son aide de camp tué et deux membres de sa délégation grièvement blessés.

A ce jour, toutes les personnes prises en otage au même moment que lui ont été libérées, à l'exception de Monsieur Soumaila Cissé pour lequel nous demeurons toujours sans nouvelles. Si les enlèvements sont malheureusement fréquents, depuis l'émergence de la crise au Mali, c'est la première fois qu'une personnalité de premier rang, à l'image de Soumaila Cissé, est retenue en otage.

Bien qu'elle n'ait toujours pas été officiellement revendiquée, cette agression a eu lieu dans une zone dans laquelle opèrent généralement des groupes djihadistes.

Nous avons espéré un dénouement favorable et rapide les premiers jours qui ont suivi l'enlèvement. Plus de soixante jours plus tard, force est de constater que l'impasse demeure et que Soumaila Cissé continue, hélas, d'être privé de ses libertés dans des conditions, sans nul doute, difficiles.

Cet enlèvement éprouve ses proches, ainsi que l'ensemble de la famille politique malienne. Au-delà de la figure politique, la prise d'otage de M. Cissé porte préjudice aux efforts engagés par le Mali, ses voisins du Sahel et la communauté internationale pour assurer la paix et la sécurité au nord du Mali. L'enlèvement d'un parlementaire constitue une atteinte grave aux principes démocratiques et aux libertés fondamentales.

Conscients de la complexité de la situation et de son caractère éminemment sensible, nous tenons à saluer le travail et les efforts entrepris par le gouvernement de la République du Mali pour établir un dialogue avec les ravisseurs de M. Cissé et obtenir sa libération dans les plus brefs délais.

En tant que parlementaires, et par esprit de solidarité, il nous paraît important d'unir nos voix pour favoriser une issue heureuse à cette situation qui n'a que trop duré. C'est pourquoi, nous parlementaires, signataires du présent appel, exhortons :

- Les plus hautes autorités maliennes ainsi que celles de la sous-région et du continent, à une forte mobilisation et à accentuer leurs efforts pour la libération de Soumaila Cissé ;
- Les forces de maintien de la paix - notamment la MINUSMA, l'opération Barkhane et tous les partenaires sécuritaires du Mali - à mettre tout en œuvre pour accompagner et faciliter le retour rapide et en bonne santé de Monsieur Soumaïla Cissé auprès des siens ;
- Enfin, toutes les bonnes volontés qui peuvent jouer un rôle à œuvrer en concertation avec les autorités en charge du dossier pour un dénouement heureux et prompt de cette situation.

Ont signé les parlementaires membres de :

- L'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;
- Parlement panafricain ;
- L'Union Parlementaire Africaine.